



Ville de
Maule
www.maule.fr

Maule

CONTACTS

Rejoignez-nous : @mairiedemaule



Bonne rentrée à tous !



DOSSIER :
Civisme, les nuisances
sonores

Page 14

AGENDA

SEPTEMBRE

Samedi 5	Opéra en plein air <i>Parc Fourmont, entrée Impasse Albert Camus - p 22</i>
Dimanche 6	Forum des Associations <i>Salle des Fêtes et parking - p 10</i>
Samedi 12	Loto des pompiers (annulé) <i>Salle des Fêtes</i>
Du samedi 12 au samedi 19	Festiv'Arts, la semaine artistique du Val de Mauldre <i>Espace Culturel Marcel Tréboit - p 25</i>
Samedi 19 et dimanche 20	Journées du patrimoine
Dimanche 27	Rassemblement des Rétromauloises <i>Parking de la salle des fêtes</i>
Dimanche 27	Forum des entreprises <i>Salle des Fêtes - p 27</i>

OCTOBRE

Dimanche 4	Salon toutes collections de la philatélie mauloise <i>Salle des fêtes - p 27</i>
Samedi 17	Soirée Jumelage <i>Salle des Fêtes</i>
Dimanche 18	Conférence avec projection ACIME <i>Salle des fêtes - p 26</i>
Dimanche 25	Rando Maule <i>Salle des fêtes - p 29</i>

NOVEMBRE

Dimanche 8	Conférence ACIME <i>Salle des fêtes - p 26</i>
Mercredi 11	Cérémonie de commémoration du 11 novembre <i>Monument aux Morts, puis dans le Hall de la Salle des Fêtes</i>
Samedi 14 et dimanche 15	Foire d'Automne <i>Salle des Fêtes - p 33</i>

Sommaire

Vie municipale	4
Vie économique	9
Travaux	12
Le dossier	14
Environnement	17
Culture	20
Histoire	22
Vie associative	24
Sport	26
Actualités jeunes	28
Informations pratiques	35

Journal municipal de Maule

Hôtel de ville : Place de la Mairie - 78580 MAULE

Directeur de publication :
Laurent RICHARD - Maire

Rédaction, conception et réalisation :
Anne-Lise LEBRUN et Solenne NOSTRADAMUS, commission de la communication sous la vice-présidence de Sidonie KARM
contact.mairie@maule.fr - Tél : 01 30 90 49 12

Impression :
IJT - 78920 ECQUEVILLY



Distributeur :
E.S.A.T. de la Mauldre - Tél.: 01 30 90 97 41

Photo de la couverture :
Mairie de MAULE

Photos :
Florent MANCUSO - Laurent CHARTIER - Odette COSYNS - Sylvie BIGAY - Sidonie KARM - Véronique CHARRETIER - Service communication Mairie de MAULE - Pixabay - www.freepik.fr

Tirage :
3 000 exemplaires - 1 €
Reproduction totale ou partielle de photographie ou de texte interdite.



Partenaires : Certains documents tels que des textes ou des affiches sont directement fournis par les associations et ne peuvent être modifiés par le service communication. À la lecture de ce bulletin municipal, merci de faire savoir au service communication toute erreur éventuelle.



Le papier utilisé pour l'impression de ce document respecte les normes internationales de gestion durable PEFC. Cette certification garantit notamment le replantage, la préservation de la diversité biologique des écosystèmes forestiers ainsi que les droits des exploitants et des peuples indigènes.

Comme vous tous, j'espérais une rentrée libérée du coronavirus mais force est de constater que nous serons toujours sous le joug de la COVID 19 ! Le frémissement d'une seconde vague se fait ressentir, nous sommes prêts à lui faire face et préparons les prochaines échéances avec sérénité et vigilance.

La rentrée dans nos écoles : tout d'abord rappelons qu'en juin nous avons pu accueillir de façon sécurisée 90 % des élèves sur la base du volontariat et ce, malgré des contraintes lourdes et complexes. Pour cette rentrée, nos équipes ont travaillé pendant l'été à la mise en place de toutes les mesures sanitaires prescrites afin d'accueillir **tous vos enfants** dans les meilleures conditions.

L'été 2020 a été aussi l'occasion de préparer la rentrée des sportifs avec, notamment, la rénovation du hall et des sanitaires du gymnase Robert Charpentier, ainsi que l'ajout d'un complément de chauffage dans le dojo du gymnase Saint-Vincent.

Toutes les associations, qu'elles soient sportives, culturelles, sociales ou caritatives sont impatientes de retrouver leurs adhérents après pratiquement six mois d'inactivité. Elles vous accueilleront avec joie le dimanche 6 septembre lors de notre incontournable Forum des Associations. Toutes les précautions vont être prises : sens de circulation, moins d'associations à l'intérieur, plus à l'extérieur, respect de la distanciation, port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique sur chaque stand et contrôle permanent du nombre de visiteurs dans la salle des fêtes. Cela dit, malgré toute cette organisation sanitaire, bien qu'étant un fervent défenseur des contacts directs qui sont beaucoup plus conviviaux et créateurs de liens, sachez que certaines associations vous offrent la possibilité de vous inscrire en ligne, si vous le souhaitez.

Ce premier week-end de septembre sera riche en manifestations. Le 5 septembre, l'évènement « Opéra en plein air », organisé au Parc Bernard Fourmont par le Département des Yvelines, sera l'occasion de découvrir ou de redécouvrir en famille, sur écran géant, « Le lac des cygnes », célèbre ballet de Tchaïkovski. La culture ne s'arrêtera pas en si bon chemin avec l'ouverture, du 12 au 19 septembre, de la première édition du Festiv'Arts, la toute nouvelle semaine artistique du Val de Mauldre.

Autre prometteuse nouveauté, en cette rentrée, la création de notre comité « Initiative Citoyenne ». Ce comité aidera ceux qui souhaitent s'investir dans la vie communale, en les accompagnant dans la mise en place de leurs idées et projets d'intérêt général servant le bien commun.

Octobre commencera avec l'ouverture très attendue de la Résidence Intergénérationnelle Harlay de Sancy. Ce sont 80 logements domotiques, gérés par le bailleur 1001 Vies Habitat et les Maisons de Marianne (2/3 de ces logements sont destinés aux seniors et 1/3 aux familles). Tout est loué, c'est donc un important besoin locatif qui est ici satisfait pour les Maulois.

Non moins attendu, nous aurons le dimanche 25 octobre « Rando Maule », l'évènement solidaire et sportif qui nous tient tant à cœur.

Enfin côté voirie, tout vient à point à qui sait attendre : les travaux de la rue Saint-Vincent se terminent mi-septembre et viendra ensuite la finalisation de ceux de la rue d'Agnou.

« *Clementia et Animis* », c'est la devise des barons de Maule (XII^{ème} siècle) qui est reprise dans nos armoiries communales que vous connaissez tous. Et bien, c'est effectivement avec « clémence et courage » que nous aborderons cette rentrée, à la fois très riche et pas comme les autres. Si l'adversité ne fait pas peur aux Maulois, peut-être est-ce le cri de ralliement, lui aussi inscrit sur nos armoiries, « *Nul avant li Mole* », qui nous encourage à être vigilants et forts pour ainsi faire vivre pleinement, tous ensemble, notre commune.

Bonne rentrée à tous !



Laurent RICHARD
Maire
Conseiller départemental
Président
de la C.C. Gally Mauldre

HOTEL DE VILLE

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des principales délibérations prises lors du conseil municipal du 23 juillet 2020.

23
juillet.

Le Conseil municipal du 23 juillet dernier ne comptait que deux délibérations à l'ordre du jour, mais celles-ci reflètent des décisions très importantes pour le commerce, la circulation et le stationnement dans Maule.

Dispositif d'aide financière exceptionnelle aux commerçants et artisans

Le Département des Yvelines a adopté un dispositif d'aide financière exceptionnelle à l'immobilier, pour les commerçants et artisans (remboursement des loyers ou des emprunts immobiliers professionnels payés pendant le confinement, pour tous les commerces qui ont dû fermer).

Pour ce dispositif exceptionnel, le Département s'appuie sur les communes : la commune verse l'aide au commerçant, puis le Département rembourse la commune.

Le Conseil municipal de Maule a délibéré à l'unanimité, pour instaurer un dispositif d'aide exceptionnelle. Une seconde délibération du Conseil sera à prendre ultérieurement pour solliciter le remboursement du Département.

Ce dispositif, ainsi que plusieurs autres déjà créés (fonds de solidarité de l'Etat, fonds de résilience de la Région...), est destiné à aider les commerçants et artisans durement touchés car ayant été contraints de fermer pendant le confinement consécutif à la crise sanitaire.

Acquisition d'un terrain bâti en centre-ville afin d'y édifier un parking

A l'unanimité, le Conseil municipal de Maule a autorisé l'acquisition par la commune d'un terrain bâti situé en plein centre-ville rue Flaville. Conformément à son engagement, la municipalité a l'intention d'y construire un grand parking, pour favoriser la fluidité de la circulation, le stationnement des voitures des riverains et clients et par conséquent le commerce local.

A terme, cet aménagement permettra également de rendre une partie de la place du Général de Gaulle aux piétons en créant une zone de rencontre (zone 20), et de repenser la circulation et le partage de l'espace public entre les différents modes de transport dans l'espace public.



À VOS AGENDAS

Les samedis
12 septembre
et 19 octobre 2020

La municipalité vous écoute

L'équipe municipale vous reçoit autour d'un café sur la place du marché pour des contacts simples, directs et réguliers. Vos questions, suggestions, remarques de toutes natures nous permettent d'être à l'écoute de vos interrogations et de vos attentes, d'y répondre et de les prendre en compte en vue d'actions futures.



Cérémonie de Commémoration du 11 novembre

À ce jour, rendez-vous sur le parvis de la Mairie, le mercredi 11 novembre 2020 à 11h10. La cérémonie débutera à 11h20 au monument aux morts. Le port du masque est obligatoire.



SOYEZ VIGILANTS !

Attention, les tentatives d'usurpation d'identité sont de plus en plus nombreuses, en porte-à-porte ou par téléphone. **Ne laissez entrer personne**

si vous ne l'avez pas sollicité au préalable.

La mairie cautionne très rarement une démarche en porte-à-porte (recensement principalement). Si une personne prétend qu'elle est envoyée par la mairie, indiquez lui que vous allez vérifier (sur notre site ou en appelant au 01.30.90.49.00).

Si vous êtes contacté(e) en dehors de nos heures d'ouverture, **ne répondez JAMAIS favorablement**, attendez d'avoir une confirmation de la part de nos services.

État Civil

Naissances :

Stella ROBIN, née le 12 juillet 2020

Raphaël ANTOINE, né le 13 juillet 2020

Mia LE CAIGNARD, née le 21 juillet 2020

Clarence SAUSSEREAU, née le 1 août 2020

Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

Mariages :

Anas BRAHIMI et Maroua DEROUICHE, le 20 juillet 2020

Thierry SAINTOT et Alexandra FAVRY, le 24 juillet 2020

Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux familles.

Décès :

Patrick HEROIN, le 4 juillet 2020, à l'âge de 57 ans

Freddy DOMINIQUE, le 13 juillet 2020, à l'âge de 66 ans

Jean-Luc CHÉRY, le 19 juillet 2020, à l'âge de 71 ans

Monique ZAGONEL, le 26 juillet 2020, à l'âge de 68 ans

France AUVRAY, le 26 juillet 2020, à l'âge de 80 ans

André LEGRAND, décédé à la maison de retraite d'Houdan, à l'âge de 86 ans

Le Conseil municipal présente ses condoléances aux familles.



Les rendez-vous et activités des **Aînés**

REPORT DU REPAS DES AÎNÉS

En raison du contexte sanitaire actuel, il nous a paru plus raisonnable de reporter notre traditionnel et si convivial repas des aînés, prévu le jeudi 8 octobre 2020. Nous espérons pouvoir vous proposer une nouvelle date dès que la situation sanitaire nous le permettra.

Vous pouvez contacter
Madame Eloïse MARTIN,
Directrice du CCAS,
au 01 82 86 01 71.



Sylvie BIGAY
*Adjointe au Maire,
déléguée aux affaires sociales,
aux seniors et à la petite enfance*

CRÈCHE



© colorfuelstudio Freepik

CONTACT CRÈCHE



01 82 86 01 73

Inscriptions, accueil et renseignements tous les jours auprès de Véronique Charretier et de Fabienne Linares de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Nous souhaitons une excellente première rentrée des classes à tous « nos grands » : Enzo, Pierre, Livia, Gabriel, Léna, Raphaël, Basma, Maëlys, Dan, Jules, Maïa, Noémie, Adrien, Maxens, Maia, Rose, Arthur, Adrien, Raphaël, Léonie, Azilys et Luna.

Bienvenue aux nouveaux enfants et à leurs familles. Ce mois de septembre est une période d'adaptation pour tous : enfants, parents et assistantes maternelles doivent apprendre à se connaître.

VIE MUNICIPALE

Sylvie BOUCHARD



CRÈCHE



Michèle TABARDEL

Une page se tourne, une autre vie commence !

Sylvie BOUCHARD et Michèle TABARDEL, toutes deux assistantes maternelles, partent pour de très grandes vacances fin août 2020.

Sylvie a rejoint la crèche familiale en juillet 2009. D'abord agréée pour deux enfants en 2009, elle continuera sa carrière avec trois « petits loulous » à partir de 2012. Une vingtaine d'enfants ont été accueillis par Sylvie.

Michèle, entrée à la crèche familiale en juillet 2010, est d'abord agréée pour deux enfants, puis trois en 2011, puis quatre en 2012. Elle finit sa carrière d'assistante maternelle avec deux enfants. Tout comme Sylvie, un peu plus de 20 enfants ont été accueillis au domicile de Michèle.

ERRATUM



Toutes nos excuses à Soumia JAMILI que nous n'avons pas intégré au reste de l'équipe dans notre dernier numéro.

Adieu gommettes, chansons, jeux, biberons, purées, compotes, promenades avec poussette, horaires à respecter, jardins d'éveil... Place à la liberté de la retraite !

Nous souhaitons à Sylvie et Michèle une longue vie dans ce nouveau monde qu'est la retraite.

**Véronique Charretier
et Fabienne Linares**

Le Forum des Associations de Maule

A ce jour, le Forum des Associations, grand rendez-vous annuel maulois incontournable, est programmé pour le dimanche 6 septembre. Les conditions sanitaires nous obligeant à la plus grande vigilance, et ce dans l'intérêt de tous, nous recommandons aux personnes dites "à risque" de contacter les associations plutôt par téléphone ou mail et aux associations de privilégier les reconductions d'inscription par mail également.

Le nombre de visiteurs étant limité à l'intérieur de la salle des fêtes, un peu d'attente sera à prévoir, mais c'est pour la bonne cause ! Et pour peu que le soleil soit au rendez-vous lui aussi, une belle journée de rencontres "masquées" est à noter dans vos agendas ! Rendez-vous le 6 au Forum des Associations de Maule !

Profitez du Pass+ !

À partir de la rentrée 2020, le Département des Yvelines met à disposition de sa population le dispositif Pass + et rejoint ainsi le Département des Hauts-de-Seine dans sa volonté de favoriser l'accès aux pratiques sportives et culturelles pour les jeunes.

Pass+, c'est quoi ?

Il s'agit d'une aide financière de 80€ (100€ pour les boursiers) pour la pratique d'activités extrascolaires. Elle s'adresse aux jeunes scolarisés et/ou domiciliés dans les Yvelines ou dans les Hauts-de-Seine et qui souhaiteraient suivre des activités sportives ou culturelles. Ces activités peuvent être exercées dans les deux départements concernés, auprès d'organismes affiliés au dispositif Pass+.

Cette initiative permet également aux bénéficiaires de l'offre de profiter d'un service de soutien scolaire en ligne et de bons plans pour des événements sportifs ou culturels (places pour des rencontres sportives, réductions pour des concerts, invitations pour des visites guidées).

Comment s'inscrire ?

La procédure est entièrement dématérialisée et gratuite : il suffit de s'inscrire sur le site www.passplus.fr

Pour l'année scolaire 2020-2021, les inscriptions sont ouvertes :

- Depuis le 15 juin 2020 pour les collégiens,
- À partir du 7 septembre 2020 pour les jeunes au-delà de la 3^{ème}.

Pour plus d'information, rendez-vous sur www.passplus.fr ou sur <https://www.yvelines.fr/>

À Maule, c'est déjà possible !

Certaines associations mauloises sont d'ores et déjà affiliées à ce dispositif :

- L'association sportive du Collège de la Mauldre
- L'école de Musique de la Mauldre
- L'Union sportive Tennis de Table
- L'Union sportive Mauloise Football

Retrouvez l'ensemble des associations inscrites sur notre site : www.maule.fr

Année scolaire 2020 - 2021

Nouveau!
Pass+
Pass+ Hauts-de-Seine devient
Pass+ Hauts-de-Seine - Yvelines

Pass+ Hauts-de-Seine - Yvelines

- ✓ Aide financière activités sportives et culturelles
- ✓ Accès au soutien scolaire en ligne
- ✓ Restauration scolaire *
- ✓ Bons plans

Jamais inscrit?
Demandez votre carte
dès le 15 juin 2020!

Information pour les collégiens
inscrits en 2019-2020 :
en raison de la crise sanitaire, report exceptionnel de l'aide
financière non consommée en 2019-2020 sur l'année 2020-2021

*Pour la plupart des collèges publics



Pour vous aider :
09 69 32 60 92
(n° non surtaxé)

GeM-Emploi sera présente au forum des associations 2020

POSTES À POURVOIR IMMÉDIATEMENT

- ▶ Animateur périscolaire
- ▶ Agent polyvalent des services techniques
- ▶ Chef poisson
- ▶ Vendeur bricolage
- ▶ Assistante maternelle
- ▶ Aide à domicile
- ▶ Secrétaire
- ▶ Préparateur en pharmacie d'officine
- ▶ Ouvrier polyvalent
- ▶ Esthéticienne
- ▶ Stage espaces verts
- ▶ Hôte de caisse
- ▶ Adjoint technique polyvalent
- ▶ Professeur d'anglais
- ▶ Chauffeur poids lourd
- ▶ Vendeur barbecue
- ▶ Jardinier-Paysagiste
- ▶ Carrossier

GeM-Emploi (Gally et Mauldre Emploi) Votre commune vous assiste dans l'emploi !

Vous êtes une entreprise, une collectivité à la recherche de compétences ?

Nous vous proposons les candidats répondant à votre besoin.

Vous êtes demandeur d'emploi ou cherchez à en changer ?

Nous vous mettons en relation avec les organismes qui recherchent vos compétences.

Vous souhaitez créer votre entreprise ?

Avec Initiative Seine Yvelines, obtenez un accompagnement et un financement sans intérêts.

Vous avez besoin d'un accompagnement pour faire évoluer votre carrière ?

Notre partenaire ACE est là pour vous assister.

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

En relation avec la mission locale de votre commune, nous vous aidons à trouver aides, formations, contrats en alternance, stages, emplois.

Si vous souhaitez

- de nouvelles opportunités de carrière
- vous rapprocher de votre lieu de domicile
- ou tout simplement changer d'emploi,

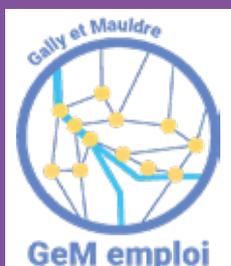
contactez-nous dès à présent, nous vous aiderons dans vos recherches.



Olivier LEPRÊTRE

*1^{er} adjoint au Maire,
délégué à l'initiative citoyenne,
à l'emploi et au transport*

CONTACT
01 30 90 86 25
contact@gem-emploi.org



Retrouvez-nous aussi :

- sur Facebook : GeM-Emploi
- dans votre commune sur rendez-vous
- sur rendez-vous à Maule, place de la Mairie.



Rappel des aides de l'État et de la Région IDF

Le Fonds de solidarité de l'Etat et de la Région Île-de-France – Volet 1

Ce fond a permis à de nombreux artisans et commerçants de recevoir directement de l'Etat une aide de 1500€ pour les mois de mars, avril, mai et juin.

Le Prêt Garanti par l'État (PGE)

Artisans, commerçants, TPE, PME... Vous pouvez encore probablement bénéficier d'un crédit de trésorerie jusqu'à 25% de votre chiffre d'affaires annuel 2019, garanti à 90% par BPI. Les accords ne sont pas automatiques mais des fonds sont encore disponibles, contactez votre banque habituelle. Vous rencontrez des difficultés, vous pouvez recourir à la Médiation du Crédit.

Le Prêt Rebond

Pour les TPE/PME ayant au moins douze mois d'activité, la région met en place le prêt Rebond, qui peut leur permettre d'obtenir une avance de trésorerie de 10 000 à 300 000 € sur sept ans.

Prêt Atout de BPI France

Les entreprises de plus de 12 mois d'activités dont l'activité est industrielle, commerciale ou de services, et qui traversent un moment difficile, peuvent bénéficier d'un prêt à taux fixe de 50 000 à plusieurs millions d'euros, sur une durée de 3 à 5 ans.

PM'UP Covid

Aide exceptionnelle pouvant aller jusqu'à 800 000€ qui vise à soutenir les projets de transformation ou de création d'un outil de production par une TPE, PME ou ETI dont le chiffre d'affaires n'excède pas 1,5Md €. L'objet de la transformation : produire des biens et services stratégiques dans le contexte de la crise Covid-19 (masques, gels, blouses, gants, respirateurs...).

Le Fonds de solidarité de l'Etat et de la Région Île-de-France – Volet 2

En complément du volet 1, jusqu'au 15 septembre 2020, le volet 2 propose à certaines entreprises de 0 à 20 salariés (selon les secteurs d'activités), une aide de 2 000€ à 10 000€ (en fonction du chiffre d'affaires et des difficultés de l'entreprise).

SOUTENIR les TPE et PME de notre territoire



Gally Mauldre abonde le Fonds de Résilience de la Région

La Région Île-de-France, associée à la Banque des territoires, crée le Fonds Résilience sous forme de prêt à taux zéro sans garantie du bénéficiaire auquel, Gally Mauldre a décidé de participer pour aider les entreprises.

L'objectif est de créer une solution de financement pour les entreprises pour lesquelles les réponses bancaires ne sont pas possibles (refus de prêt total ou partiel, seuil d'endettement maximal atteint) et qui se retrouvent exposées à un risque de faillite dans les 3 à 6 mois qui viennent alors qu'elles étaient viables avant la crise sanitaire.

Afin d'accompagner les entreprises de 0 à 20 salariés de la communauté de Communes, Gally Mauldre abonde ce fonds de soutien à hauteur de 40 000 €. Au total ce sont 160 000€ de prêts qui sont destinés exclusivement aux entreprises du territoire qui en font la demande.

AIDE EXCEPTIONNELLE IMMOBILIÈRE aux commerçants et artisans Maulois



Yvelines
Le Département

Afin de soutenir la reprise et la poursuite de l'activité économique des entreprises, la commune a accompagné les commerçants et artisans maulois pour obtenir cette aide du Département. L'équipe municipale s'est impliquée pour soutenir ses commerces en accompagnant nos commerçants afin qu'ils puissent accéder à ce dispositif.

L'aide exceptionnelle immobilière aux commerçants et artisans du Département des Yvelines

Nous avons réunie un conseil municipal exceptionnel le 23 juillet 2020 pour candidater à cette aide du Département. Celui-ci se tient donc prêt à consacrer une enveloppe globale allant jusqu'à 200 000€ aux commerçants et artisans maulois éligibles et qui en font la demande, à raison d'un plafond de 5000€ à 7000€ maximum par établissement.

Pour obtenir cette aide, un certain nombre de conditions juridiques et administratives étaient à remplir dont la principale était d'avoir été soumis à l'interdiction d'accueillir du public pendant la période de confinement, du 17 mars au 11 mai, voir plus longtemps pour les restaurateurs.

Hommage à François BERTRAND

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris, le 12 août 2020, le décès de François Bertrand, le créateur de "l'Atelier du Débouché". Après une vie professionnelle bien remplie, François avait réussi à devenir restaurateur de meubles d'Art et choisi d'installer à Maule, en 2019, son atelier d'artisan "l'Atelier du Débouché" au 9, rue Parisis. Il a suivi une formation de « chirurgien des meubles » à la suite d'une reconversion pour revenir à ses racines. Il accueillait toujours avec bienveillance ses clients.

En plus de proposer ses services en restauration pour toutes tailles de meubles, tous types de bois et en marqueterie, François mettait à votre disposition son expertise, son espace et ses outils. C'était un homme d'une grande gentillesse qui savait écouter et transmettre sa passion du bois à tous ceux qui souhaitaient en apprendre davantage.

Nous regrettrons son caractère enjoué et sympathique, son art de vous accueillir, de vous faire partager sa passion et son talent pour redonner vie aux bois anciens.





INFO TRAVAUX

Restauration extérieure de l'église Saint-Nicolas



Vue de la façade à l'intérieur de l'espace culturel du Prieuré

En 2009, la commune de Maule a lancé une étude préalable portant sur la restauration générale du clocher de l'église. Celle-ci a été suivie de quatre tranches de travaux (2011/2012, 2014, 2015/2016 et 2016/2017) qui ont permis de restaurer la totalité du clocher et des façades Nord et Ouest de la nef.

Les travaux à venir portent donc sur la fin de la restauration extérieure et correspondent à la rénovation du chevet ainsi que de la façade Sud donnant sur la cour du Prieuré. Ces travaux seront complétés par une mise en lumière des façades Ouest et Sud du bâtiment.

Le planning de la fin de la restauration générale des extérieurs de l'église est le suivant :

- Etude de diagnostic : octobre 2017
- Avant-projet : janvier 2020
- Demande d'autorisation de travaux : mars 2020
- Projet et dossier de consultation des entreprises : mai 2020
- Consultation des entreprises et choix du titulaire : juin/juillet 2020
- Début prévisionnel des travaux : octobre 2020

La durée du chantier est estimée à huit mois.

Travaux de la SNCF

La SNCF a prévu une opération de maintenance de la végétation sur les emprises SNCF de la ligne N, aux abords du chemin de la Cressonnière.

Ces travaux réalisés de jour et de nuit concerneront des opérations d'abattage d'arbres, de débroussaillage et de broyage de végétation par des moyens manuels et mécanisés. Les tronçonneuses, débroussailleuses, broyeurs et pelles mécaniques utilisés, seront sources de nuisances sonores.

La SNCF a mandaté l'ONF pour organiser cette opération ; ces travaux seront effectués à partir du 7 septembre 2020 pour une durée de trois semaines. Le stationnement de véhicules sera alors interdit chemin de la Cressonnière, le long des voies de chemin de fer.

Une information sera adressée par la SNCF aux particuliers impactés par ces travaux.

Résidence intergénérationnelle Harlay de Sancy

Après plusieurs années de persévérance et d'aléas, la construction de la **Résidence intergénérationnelle Harlay de Sancy**, labélisée « Les Maisons de Marianne » se termine. Gérée par 1001 Vie Habitat et située au 12 rue d'Agnou, elle comprend 80 appartements domotiques.

Engagés pour un habitat solidaire à Maule, nous avons souhaité :

- **Répondre** aux besoins des seniors pour deux tiers des appartements et aux familles pour le dernier tiers en proposant une solution alternative et innovante en matière de logement social,
- **Favoriser et renforcer**, plus encore, le lien familial, intergénérationnel et social, pour un « mieux vivre ensemble »,
- **Préserver** l'autonomie de tous les résidents grâce à des logements adaptés, au cœur de la commune, à proximité des services, des commerces et des professionnels de santé.

Le CCAS de Maule, fortement mobilisé, a apporté et assuré à chaque demandeur une aide individuelle personnalisée. Il a accompagné la constitution des dossiers administratifs (de l'enregistrement de la demande, pièces à fournir, à la transmission au bailleur, ...).

Consciente des difficultés éprouvées par les futurs résidents face aux retards répétés de livraison, la municipalité a suivi l'évolution des travaux pas à pas pour tenter d'aider à la résolution des problèmes du chantier.

Bien que n'étant ni maître d'œuvre, ni maître d'ouvrage dans ce dossier, nous avons pesé de tout notre poids pour apporter des solutions aux complications et faire que la livraison puisse se faire au plus tard le 1^{er} octobre.

Espérons que cette date sera effective afin que les futurs résidents puissent profiter très vite de cette belle réalisation proche du centre-ville et vivre dans un cadre agréable et convivial.



Hervé CAMARD
Adjoint au Maire,
délégué à l'urbanisme
et aux travaux



Sylvie BIGAY
Adjointe au Maire,
déléguée aux affaires sociales, aux
seniors et à la petite enfance



Espace de détente extérieur et terrain de pétanque



© master1305 Freepik

Nuisances sonores : l'affaire de tous

La pollution sonore...

Aussi insidieuse qu'omniprésente la pollution sonore est si habituelle qu'il a fallu un événement exceptionnel pour en prendre conscience : deux mois de confinement ont mis en évidence de manière éclatante cette pollution qu'est le bruit.

Rare bénéfice du fléau Covid, le calme que nous avons connu pendant deux mois a permis à chacun de se rendre compte que le déconfinement tant espéré nous faisait aussi perdre un élément essentiel à notre qualité de vie : **le silence**.

Il est pourtant notoire que le bruit a des effets particulièrement néfastes sur la santé car il est facteur de tension nerveuse, de stress, de troubles du sommeil, de conflits entre voisins... **Nous nous devons donc de lutter contre ce fléau.**



© Skitterphoto Pixabay

A Maule, fort heureusement, nous avons un environnement relativement calme. Cependant selon les quartiers et périodes, nous pouvons être soumis à des bruits de circulation routière, aérienne ou ferroviaire, de motos pétaradantes, de chantiers, d'outils de jardinage, de tapages nocturnes...

Une bonne part de la solution se trouve en chacun de nous, le civisme, cette baguette magique à la portée de tous. Encore faut-il que nous en prenions conscience, car malheureusement, le bruit qui nous apparaît gênant, ce n'est pas le nôtre, mais celui des autres. Il faut donc commencer par se soucier du bruit que l'on génère et chercher à le réduire de son propre chef, sans y être contraint par les amendes, car la lutte contre le bruit fait partie de l'arsenal législatif.

Le premier des leviers de la lutte contre le bruit c'est donc de **respecter strictement les plages horaires autorisées** (cf. encadré horaires nuisances particuliers et entreprises).

Votre chienaboie très souvent,
recherchez-en les causes pour le
rassurer et retrouver des solutions
pour l'apaiser

HORAIRES DES NUISANCES



Pour les particuliers

- Jours ouvrables : 8h30-12h00 | 14h30-19h30
- Samedi : 9h00-12h00 | 15h00-19h00
- Dimanche et jours fériés : 10h00-12h00

Pour les entreprises

Sauf dérogation, la règle appliquée est la suivante : les travaux bruyants sur la voie publique ainsi que sur les chantiers proches des habitations doivent être interrompus entre 20h et 7h, et toute la journée des dimanches et jours fériés.



© master1305 Freepik

CHOIX D'OUTILS DE JARDINAGE, BRICOLAGE

Privilégier les modèles les moins bruyants

11H45 : Bientôt l'heure de l'apéro !

TROP TARD POUR COMMENCER À JARDINER OU À BRICOLER !

ON N'A QU'UNE FOIS 20 ANS !

Bonjour, je suis votre voisin du numéro 13 et je fêterai samedi avec des amis mon anniversaire, veuillez m'excuser par avance pour la musique qui accompagnera ce moment festif
Chloé 0607080000

SILENCE, ÇA ROULE !

Equiper sa moto d'un silencieux car il n'est pas acceptable d'être entendu dans tout le quartier !

Nous pouvons aussi réfléchir aux solutions à notre portée afin de déranger le moins possible nos voisins. A titre d'exemples :

- ne pas commencer ses activités à 11h45, juste avant l'heure de l'apéritif et du déjeuner,
- équiper sa moto d'un silencieux car il n'est pas acceptable d'être entendu à des kilomètres à la ronde,
- privilégier le modèle le moins bruyant lors d'un renouvellement de matériel de jardinage,
- prévenir ses voisins d'une fête en leur laissant un numéro de téléphone et s'abstenir de tapage nocturne particulièrement en extérieur.
- surveiller et éduquer son chien pour qu'il n'aboie que brièvement et pas de manière intempestive.

Il faut aussi privilégier un dialogue sympathique, tant en allant avertir son voisin d'une nuisance dont il n'a pas forcément conscience, qu'en recevant avec bienveillance une remarque qui n'aura rien d'agressif.

Réduire au maximum son propre bruit, c'est respecter ses concitoyens.



Olivier LEPRÊTRE

1^{er} adjoint au Maire,
délégué à l'initiative citoyenne,
à l'emploi et au transport



© stevepb Pixabay

À Maule, nous avons créé un groupe de réflexion « Bruits » qui s'est fixé l'objectif d'identifier les sources de pollution sonore afin de chercher à les éliminer. Il se rattache au Comité Environnement, Développement Durable, Sport et Santé. Une action de rentrée de ce groupe sera de recevoir des dirigeants d'aérodrome afin d'échanger sur les vols de tourisme souvent trop présents sur certaines zones de notre commune et alentours, de vérifier leur respect de la réglementation et de voir avec eux les actions à mener pour éviter ces nuisances.

INITIATIVE CITOYENNE



© user18281665 Freepik

L'Initiative Citoyenne, c'est parti !



Dès aujourd'hui, les Maulois peuvent proposer une idée et la voir se concrétiser grâce à leur action et à l'Initiative Citoyenne mise en place par la commune. Son rôle ? Faire aboutir les projets démontrant un intérêt

général, un caractère d'utilité sociale propre à faire croître le bien-être de tous.

Des projets citoyens multiples existaient déjà, citons par exemple le Répar'Café, la Permacouture, Don et Troc, la Vitrine du Développement Durable... Avec cette composante « Initiative Citoyenne », la commune se dote d'une structure chargée d'étendre encore plus le champ des possibles : assister ceux qui ont une idée plus ou moins avancée, ceux qui souhaiteraient réfléchir en groupe, ceux qui voudraient composer avec d'autres savoir-faire, etc...

Chaque Maulois peut ainsi avoir la satisfaction de piloter son projet, seul ou en groupe, de s'impliquer dans la vie communale par ses idées, ses suggestions, dans n'importe quel domaine, en matière d'environnement, d'emploi, d'évènementiel, de sport... Aucun domaine n'est exclu, le seul critère étant l'apport au « Bien commun ». Quel que soit le degré d'avancement, toutes les idées ont vocation à être écoutées, évaluées techniquement, financièrement, socialement, dans un objectif de faisabilité.

D'un point de vue pratique, il s'agit d'abord de favoriser l'émergence d'idées au quotidien, d'assister leur formalisation, d'orienter vers les intervenants les plus à même de contribuer à leur succès (élus, agents municipaux, associations, professionnels, habitants...). Ces actions débouchent sur un « plan projet » d'initiative citoyenne réalisé par les initiatrices ou initiateurs du projet, similaire au « business plan » des créateurs d'entreprise, à la différence majeure qu'il ne comporte pas d'objectif lucratif.

Le projet est alors soumis à un comité d'Initiative Citoyenne, composé d'élus et de citoyens de la commune, qui évalue les projets proposés et peut même allouer un budget participatif communal si un investissement est nécessaire. Une fois lancé, le projet rejoint le comité couvrant son domaine, que ce soit l'Environnement, le Développement Durable, l'Urbanisme, la Communication, le Social, le Sport, l'Associatif...

Pour montrer l'importance attachée par la commune aux projets des Maulois, le comité « Initiative Citoyenne » est placé sous la responsabilité du premier adjoint au Maire.



Olivier LEPRÊTRE

*1^{er} adjoint au Maire,
délégué à l'initiative citoyenne,
à l'emploi et au transport*

CONTACTEZ-NOUS !

Nous serons présents au forum des associations pour vous renseigner.

Dès à présent, vous pouvez nous envoyer une brève description de votre projet à l'adresse initiativecitoyenne@maule.fr ou la déposer sous forme papier dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Attention à la maladie de Lyme !

La maladie de Lyme semble connue depuis 1883, son origine infectieuse a été évoquée au début du siècle dernier. La démonstration de l'origine bactérienne de cette maladie date de 1954.

Les principaux vecteurs de cette maladie infectieuse bactérienne sont les tiques (ixodes) qui font partie des arachnidés (comme les araignées). D'autres vecteurs comme les taons ou certains moustiques sont aussi identifiés mais, la durée de portage de la bactérie étant courte, la transmission aux mammifères est beaucoup plus rare.

Les tiques, qui se nourrissent de sang (hématophage), n'ont besoin que d'un seul repas à chaque stade de leur développement (larve, nymphe, adulte). Ce repas peut durer une petite semaine. Une femelle (seule vectrice) peut prélever 5ml de sang, soit 100 à 200 fois son poids. Les tiques vivent en dessous de 1200m d'altitude, sont absentes en France sur le pourtour méditerranéen et dans les régions soumises à des inondations périodiques ou trop sèches. On les trouve plutôt dans les zones boisées (arbres à feuilles caduques) et dans des sous-bois (arbustes et fougères).

Les rongeurs sont les principaux réservoirs de tiques. L'homme est un hôte « accidentel ». Les animaux domestiques peuvent aussi être infectés et déclarer une maladie de Lyme.

La morsure de tique est indolore, ce sont les nymphes de petites tailles qui sont les plus nombreuses et qui sont donc le plus souvent à l'origine de la transmission. Les tiques sont à l'affût sur des hautes herbes ou sous des feuilles mortes. Le cycle d'évolution d'une larve vers le stade adulte peut durer de deux à six ans.

La bactérie (borrelia) qui infeste la tique se développe dans son intestin. Lors d'un repas « sanguin » de la tique, la bactérie est transmise à l'hôte généralement après 24h de fixation. L'Est de la France est une des régions où les tiques sont les plus infestées par cette bactérie.

Chez l'homme, après une piqûre, il peut se produire une réaction inflammatoire locale. Une dizaine de jours après la piqûre, une autre réaction plus importante peut apparaître dont le diamètre est supérieur à 5 cm centré sur la piqûre initiale : il s'agit de l'érythème migrant. La suite de la maladie peut concerner les articulations, le système nerveux et provoquer une atteinte de l'état général.



Retrait d'une tique à l'aide d'un tire-tique

PRÉVENIR LES RISQUES

- Eviter les piqûres de tiques : mettre des vêtements longs, rentrer les pantalons dans les chaussettes lors des sorties en forêt et vérifier l'absence de tique au retour de la promenade.
- Retirer toute tique le plus rapidement possible par une traction perpendiculaire à la peau en tournant dans le sens anti horaire (un tire-tique est l'instrument le plus approprié) et ne pas utiliser les remèdes anciens ; alcool, éther, essences diverses qui, en stressant la tique, lui laisse le temps de sécréter sa salive et transmettre la bactérie si elle en est infectée. Après l'extraction, il est nécessaire de désinfecter la piqûre (@Dakin par exemple).
- Au stade d'érythème migrant, un avis médical est nécessaire.

INFOS PRATIQUES DÉCHETS

Rappel pour le ramassage des déchets verts :

Les déchets verts sont ramassés tous les lundis jusqu'au 7 décembre 2020. Chaque foyer est autorisé à déposer 1m³ (l'équivalent de six sacs) par semaine.

Les fagots doivent être liés par une ficelle végétale biodégradable (lin, chanvre, sisal...).

Poids : ils doivent pouvoir être portés par une personne seule

Longueur : 1m50 maximum

Diamètre des branches : 5 cm maximum

Afin de ne pas encombrer les trottoirs :

Les déchets verts et les poubelles doivent être déposés à partir de 19h la veille du ramassage. Les poubelles doivent être retirées dès que possible après le passage des éboueurs.



Jean-Christophe SÉQUIER

Adjoint au Maire,
délégué à l'environnement,
au sport, à la santé et au handicap



© StefleiFotografie Pixabay

C'est bientôt l'automne !

A l'heure où les rayons du soleil sont sensés être moins caniculaires, les feuilles des arbres commencent à délaisser leur vert franc de l'été pour les rouges et les ors de l'automne, embrasant tout le paysage yvelinois. C'est la saison rêvée pour une balade, au milieu d'une végétation changeante où les quelques dernières mûres sauvages de la saison pourront encore être cueillies, où les premières châtaignes pourront être ramassées (avec précautions), où les champignons pointant le bout de leur nez offriront cette senteur si particulière au sous-bois, et où nombre d'animaux sauvages pourront être aperçus au détour d'un chemin ou d'un champ...

Couleurs d'automne...

Que ce soit dans nos jardins, dans nos forêts ou dans les parcs, c'est le moment d'admirer les ramages de nos arbres. Voici quelques végétaux remarquables à l'automne...



© lifeforstock Pixabay

À retenir : si le bouleau verdit avant l'aulne, l'été sera sec, si c'est l'aulne qui devance le bouleau, la saison sera humide...

Le bouleau



© BabaMu Pixabay

Le Ginkgo biloba, surnommé « l'arbre aux quarante sous »

Symbole choisi par notre intercommunalité, Gally Mauldre, il est très résistant. C'est d'ailleurs la première espèce d'arbre à avoir repoussé après l'explosion d'Hiroshima en 1945 au Japon.



© Wikimedialimages Pixabay

Le frêne blanc

Originaire d'Amérique, il est arrivé en Europe en 1724. Ses fleurs sont dépourvues de pétales ; les fleurs mâles et femelles s'ouvrant sur des pieds distincts.



La vigne rouge



© Couleur Pixabay



© Hans Pixabay

Le cornouiller

Le Cheval de Troie aurait été réalisé par les Grecs en bois de Cornouilliers, bois sacré d'Apollon, situé sur le Mont Ido. Il doit son nom au fait que son bois est dur comme de la corne.

IDÉES DE PROMENADES VÉGÉTALES

- Le parc de Diane aux Clayes-sous-Bois, avec l'arbre de Diane, qui aurait été planté par Diane de Poitiers, favorite d'Henri II de France vers 1556. « Arbre remarquable de France » depuis 2000, ses dimensions laissent sans voix : 31 mètres de haut, 8 mètres de circonférence, 43 mètres d'envergure.
- Arboretum de Chèvreloup, à Rocquencourt (01 39 55 53 80)
- Le parc du château de Versailles

PRÉSERVER

© sharkgraphic Pixabay



Parc du château de Versailles

Animaux d'automne...

Même si les habitants de nos paysages sont là tout au long de l'année, il est une saison où l'on peut les apercevoir plus facilement : l'automne. Si vous savez rester discrets et silencieux, vous pourrez aisément les apercevoir dans nos forêts ou champs alentours... Jolies promenades à vous !

© No-longuer-here Pixabay



L'écureuil roux

Son pelage roux le rend discret à l'automne et sa queue en panache lui sert de balancier lorsqu'il grimpe ou bondit.

© No-longuer-here Pixabay



Le renard roux

Goupil au moyen-Âge, c'est le roman de Renart qui transforme ce prénom en nom commun.

© rihaj Pixabay



Le ragondin

Inconditionnel des milieux aquatiques d'eau douce. Dans nos régions où il a été introduit, il ne connaît aucun prédateur hormi l'homme.

© Erik_Karits Pixabay



Le chevreuil européen

Herbivore, il contribue au contrôle de la densité de la végétation et participe à l'entretien des zones clairières.

© zephoto Freepik



La fouine

Dans l'Antiquité, la fouine était domestiquée pour la chasse aux animaux considérés comme nuisibles, tels que les serpents ou les rats. Souvent mal-aimée, elle joue cependant un rôle de "police sanitaire" aux abords de nos habitations.

© TheOtherKev Pixabay



Le lapin de garenne

Au Moyen-Âge, il était élevé en semi-liberté, dans de vastes espaces clos appelés des garennes. Il est l'espèce souche de tous nos lapins domestiques.

Sidonie KARM

Adjointe au Maire,
déléguée à la vie associative,
à la communication et à la culture





Musée Victor Aubert

L'OBJET DU MOIS

TORRÉFACTEUR ET MOULIN À CAFÉ

Le café arrive en Europe vers 1600. En 1686, le Sicilien Procope ouvre à Paris un « café » qui existe toujours et devient un lieu de rencontres. Lorsque l'usage du café se popularise, et jusqu'au début du XX^{ème} siècle, on torréfie le café chez soi. On introduit le café vert dans le tambour du cylindre métallique que l'on retourne régulièrement sur le fourneau d'un côté, puis de l'autre.

Pendant les deux guerres mondiales, les grains de café furent très souvent remplacés par des grains d'orge. Les arômes du malt ainsi obtenu pouvaient rappeler ceux du café. Le torréfacteur conservé au musée appartenait à une famille mauloise.

Une fois grillé, le café peut être moulu, opération facilitée lorsqu'apparaît vers 1840 le premier moulin à café fabriqué par les frères Peugeot.

Plus de 100 modèles seront fabriqués jusqu'en 1975, dernière année de production du moulin électrique créé en 1950.

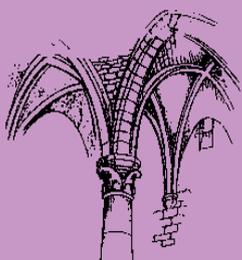
À partir de 1851, les moulins à café Peugeot s'identifient par la plaque en laiton sur laquelle figure le lion sur flèche, identique à celui des automobiles. En 1936, la plaque de laiton sera remplacée par de la décalcomanie.

De 1870 à 1930, d'autres sociétés familiales que le leader Peugeot Frères fabriqueront des moulins à café arborant parfois un éléphant ou un dromadaire.

Le moulin à café conservé au musée est un moulin « Peugeot Frères ».



Odette COSYNS
Présidente de l'ACIME



Le musée ouvre ses portes dès 14h30 jusqu'à 18h chaque mercredi et les samedis 5 septembre, 3 octobre et dimanche 4 octobre 2020.

Pour les groupes, visites commentées sur rendez-vous les jours d'ouverture et en dehors. L'entrée est gratuite.

Retrouvez le musée sur votre téléphone, votre tablette et votre ordinateur
Plus d'infos sur www.museeaubertmaule.free.fr



visitez le site du
Musée

LE DÉPARTEMENT DES YVELINES, EN PARTENARIAT
AVEC L'OPÉRA NATIONAL DE PARIS, PRÉSENTE



OPÉRA D'ÉTÉ

LE LAC DES CYGNES
de Tchaïkovski

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2020 / 21h

MAULE

PARC
BERNARD FOURMONT

Entrée "impasse
Albert Camus"

Projection gratuite en plein air

Plus d'infos sur yvelines-infos.fr



Fondation 

Mécène des retransmissions audiovisuelles
de l'Opéra national de Paris

OPÉRA
NATIONAL
DE PARIS

BASTILLE · GARNIER · 3^E SCÈNE



À l'époque de la Révolution, Maule est un gros bourg aux rues étroites, celles que nous connaissons encore aujourd'hui, qui s'animent le jour du marché où l'on vient de loin malgré les accès difficiles. Celle qui deviendra la place de la mairie, bâtiment qui sera construit en 1865, est occupée par l'imposante auberge de la Belle Image tandis que sur le haut de la place du marché sont installées les halles. Un bourg animé d'artisans, de petits métiers, d'auberges aussi.

Intéressons-nous ici aux fêtes républicaines. Comme sous l'Ancien Régime, les fêtes de la Révolution visent à faire vivre sur un mode affectif les rapports entre la population et le pouvoir. En 1795, le Directoire institue des fêtes plus diverses : celle de la jeunesse, des époux, de la reconnaissance, des vieillards, de l'agriculture !

A Maule que se passe-t-il ? La lecture des archives va nous l'apprendre.

L'église Saint-Nicolas est devenue le temple de l'Être suprême, ou encore le temple décadaire, le calendrier républicain avait institué la semaine de dix jours.

L'agent municipal invite donc ses concitoyens à se rendre dans le temple décadaire. Les fonctionnaires renouvelleront le serment suivant « *Je jure haine à la royauté et à l'anarchie, attachement à la République une et indivisible et à la Constitution de l'an III* ».

Plus tard en l'an V (1797), le président de l'administration de Maule prie les citoyens Houze et Cosson de venir à la réunion « *en jouant des airs républicains afin d'exciter dans tous les cœurs l'amour de la liberté et la haine de la royauté* ». Toutefois, cette même année, le président du département de Seine-et-Oise rappelle aux citoyens composant l'administration communale de Maule « *La liberté n'est pas la licence, l'obéissance est la première vertu d'une nation libre et l'anarchie est le fléau le plus terrible qui puisse l'accabler... Trop longtemps la liberté ne fut présentée que couverte d'un crêpe funèbre et ensanglanté* ».

Le 20 messidor de l'an VI, à l'occasion de la Fête de la Nation qui deviendra celle du 14 juillet, voici ce que déclare le président de l'assemblée municipale : « *Cette mémorable fête retrace la chute de la Bastille qui a ébranlé le trône dont elle était le boulevard* ! »

Venons-en à des fêtes moins « politiques ». Et d'abord celle de l'agriculture. Il appartenait à l'administration municipale de désigner « *celui des laboureurs dont l'intelligence, la bonne conduite et l'activité auront mérité d'être proposées pour exemple et que son nom soit proclamé à haute voix* ».

Le 10 messidor de l'an VI, la Garde nationale accompagne le cortège qui se rend à la maison commune. Les citoyens Guenin, Houssay, Cosson pratiquaient du violon, Jousseau, était joueur de fifre et Guillemain, chanteur.

Quant à la fête des époux, elle honore ceux qui pourront servir d'exemple ou ceux qui ont adopté un ou plusieurs orphelins. Les jeunes époux qui se sont unis pendant le mois précédent font partie du cortège. Les épouses y paraissent vêtues de blanc, parées de fleurs et de rubans tricolores. Nous apprenons que cette fête est célébrée à Maule, le 10 floréal de l'an IV et que le cortège se rend au temple de l'Être suprême, l'un des noms donnés à l'église Saint-Nicolas.

Le 10 germinal de l'an IV, c'est la fête de la jeunesse. Imaginez tous les jeunes Maulois et Mauloises, attendus à 10 heures dans la cour du château et l'on demande que les citoyens sachant jouer du violon ou de tout autre instrument participent à la fête.

On fête la jeunesse, on fête aussi les vieillards (les séniors aujourd'hui). Parmi les vingt vieillards qui sont honorés en l'an VI, nous retrouvons les noms de Sanselme, Langlois, Beaucher, J.B Réaux.

Terminons par la fête de la Souveraineté du peuple telle qu'elle fut célébrée à Maule en l'an VII. Vingt détachements

de la Garde nationale ayant leur drapeau, leur tambour et leur musique précèdent le cortège, artisans, cultivateurs, ouvriers et marchands, qui se rend au temple décadaire. Le livre de la Constitution a été placé sur l'autel de la patrie. Des chants patriotiques retentissent, les cris répétés de « *Vive la République et la Constitution de l'an III* » éclatent. La musique exécute des airs patriotiques eux aussi et qui entraînent l'admiration de l'assistance. Un vieillard proclame « *La liberté du peuple est inaliénable* ». Nous apprenons qu'à cette occasion un mariage entre deux citoyens de Flins est célébré sur l'autel de la patrie. Le procès verbal est signé par Morisson, Deschiesns, Boquet, Hodanger, Leguey, Beguin, Pollet (ancien régisseur du vicomte de Boisse, seigneur de Maule), Ozanne, Pellet, Gravelle Ratola, Morel. On y lit que lorsque le cortège se disperse : « *La joie paraissait peinte sur tous les visages* »

Parmi tous les noms cités, et que l'on retrouve par ailleurs, se trouvent ceux dont les descendants existent encore.

Sources : Archives départementales des Yvelines Série L.

Odette COSYNS
Chargée de mission
Patrimoine et Musée



Ville de
Maule

**1^{ÈRE}
ÉDITION**

Festival Art

La semaine artistique du Val de Mauldre

12 au 19
septembre

EXPOSITION

SALLE DU PRIEURÉ
ESPACE CULTUREL MARCEL TRÉBOIT
24 RUE QUINCAMPOIX

SAMEDI - DIMANCHE

10H - 12H ET 14H - 18H

MERCREDI - JEUDI

14H - 18H

Renseignements : 01 30 90 49 12/17
contact.mairie@maule.fr



VIE ASSOCIATIVE

PARTAGER



ACIME



En septembre

Les **19 et 20 septembre** auront lieu les **Journées Européennes du Patrimoine à Maule, Bazemont et Herbeville.**

A chaque étape, nous vous proposerons de vous rendre à la suivante, sans GPS (superflu bien sûr) mais avec des fiches qui vous feront sans doute découvrir histoire ou anecdotes de lieux que vous croyez connaître.

Samedi et dimanche de 14h à 18h, plusieurs visites commentées en continu seront organisées :

- À Maule : l'église Saint-Nicolas et sa crypte, la salle d'îmière du Prieuré et le musée, la chapelle Saint-Jacques et l'histoire des cimetières.
- À Bazemont : l'église Saint-Illiers, récemment restaurée, et l'ancien château.
- À Herbeville : l'église Saint-Clair et son environnement.



En octobre

Dimanche 18 octobre à 15h, dans la salle des fêtes

« **La Grande Guerre, une guerre qui n'en finit pas** »

Conférence avec projection par Jean Claude ALEXANDRE

La Guerre 14-18 ne s'est pas terminée le 11 novembre et on en voit encore les conséquences inédites, c'est ce que l'auteur a trouvé à la suite de recherches personnelles.



En novembre

Dimanche 8 novembre à 15h, dans la salle des fêtes

« **Comment établir sa généalogie** »

Conférence par Madeleine ARNOLD TETARD

Membre de la Société des Auteurs et Artistes Francophones, Chevaliers Arts, Sciences et Lettres, ancienne archiviste, Madeleine ARNOLD TETARD vous présentera l'une de ses passions : la généalogie.

À l'issue de la conférence, elle dédicacera ses ouvrages.

Dimanche 29 novembre

14^{ème} Salon du livre, dans salle des fêtes

Pour ces conférences, une participation aux frais d'organisation d'un montant de 3 € vous sera demandée.

Adhérents : gratuit

Contactez-nous au 06 12 93 41 50 pour plus de renseignements.



DATES

A RETENIR

FORUM

DES ENTREPRISES DE MAULE

LE 27 SEPTEMBRE 2020

de 9h à 18h

à la salle des fêtes de Maule.

En attendant cet évènement



sera ravie de vous accueillir à son stand
au Forum des Associations

LE 6 SEPTEMBRE de 9h à 17h.

À très vite !!

contact : Sandrine Bodin-Leboucher 06 99 57 95 57
entreprisesdemaule@gmail.com
www.entreprises-de-maule.fr
www.linkedin.com/company/association-des-entreprises-de-maule/



La Philatélie Mauloise



Organise le DIMANCHE

4 OCTOBRE 2020

Salle des Fêtes " Les Deux Scènes " à Maule 78580
de 9h à 17h30

son

**20ème SALON TOUTES
COLLECTIONS**

Ouvert à toutes et à tous collectionneurs ou non

*cartes postales , timbres , disques , monnaies , vieux
papiers ,
muselets de champagne
jouets anciens ,voitures ,trains , fèves ,
Tous objets de collection*

Entrée et parking gratuits

Renseignements , reservations :
Tel : 06 66 47 41 16

ERRATUM

Toutes nos excuses aux associations **DSE** et **Kick Boxing Maule**, ainsi qu'à leurs membres, car nous avons omis de mettre leurs contacts dans le Maule Associations 2020. Les voici :

DSE

- Nom du membre du bureau responsable : Brigitte DUJONC - Secrétaire et responsable des adhésions
- Personnes à contacter :
 - Secrétaire : Brigitte DUJONC - Tél. 06.27.08.48.34
 - Coach sportif : Isabelle ANTUNES - Tél. 06.10.44.49.72
 - Présidente : Stéphanie ANTUNES - Tél. 06.69.63.86.07
 - Trésorière : Maribel LE BRETON - Tél. 06.89.30.81.11

Adresse email : asso.dse@gmail.com

Facebook : Association Dance Sport Events | @AssoDSE

Kick Boxing Maule

Président : Benjamin MUSSEAU

Adresse email : musseaubenjamin@msn.com

SPORT

RANDO MAULE



De la nouveauté pour cette édition 2020 !

Rendez-vous à la salle des fêtes, familles et sportifs, le dimanche 25 octobre 2020 pour cette 9^{ème} édition de la Rando Maule ! Les organisateurs : les Cyclotouristes de la Mauldre (CTM), l'Union Sportive Mauloise Gymnastique Volontaire Randonnée Pédestre et la municipalité vous y attendent avec impatience.

Des départs échelonnés

Prenant en compte la présence du virus de la COVID-19, l'organisation a préféré instaurer des départs échelonnés pour les différentes disciplines, à respecter impérativement :

- 7h30-8h00 : vélos route
- 8h00-9h00 : VTT
- 9h00-9h30 : marche
- 9h30 : inscription pour la foulée et 10h00 départ

Privilégiez l'inscription en ligne ! Toutes les informations sur les différents circuits prévus pour les familles et les sportifs sont disponibles sur le site de l'association : www.ctm-maule.fr

Un nouveau partenariat

La Rando Maule est avant tout un évènement caritatif. Après cinq ans de partenariat avec l'association Nouvelle du Vivre Ensemble, les organisateurs ont souhaité offrir leurs dons à une nouvelle association : Les Enfants de la Terre de Marie-Claire et Yannick Noah.

Comment participer à la Rando Maule?

Inscriptions en ligne sur : www.maule.fr ou www.ctm-maule.fr

Le prix des inscriptions est de 10 € (et de 8 € pour les licenciés quelle que soit la fédération de vélo ou de marche). Les dons par chèques sont aussi possibles et donneront le droit à une réduction d'impôt (66% du montant du don seront déductibles). L'ensemble des bénéfices sera intégralement reversé à l'association partenaire.

Cette manifestation est inscrite au calendrier de la Fédération Française Cyclotourisme, ce qui permet à de nombreux clubs d'y participer.

Les derniers résultats de l'USM Cyclisme



Arthur LEVASSEUR

Le dimanche 26 juillet, victoire de l'US Maule Cyclisme en équipe à Versailles Satory dans la catégorie Pass Cyclisme

Le dimanche 2 août, le trio des seniors Sylvain PENNANGER, Philippe BOURGOGNE et Jérôme MARCHAND se classe premier au Perray-en-Yvelines. En minime c'est Arthur LEVASSEUR qui s'assure une première place en individuelle et avec ses camarades par équipe également.

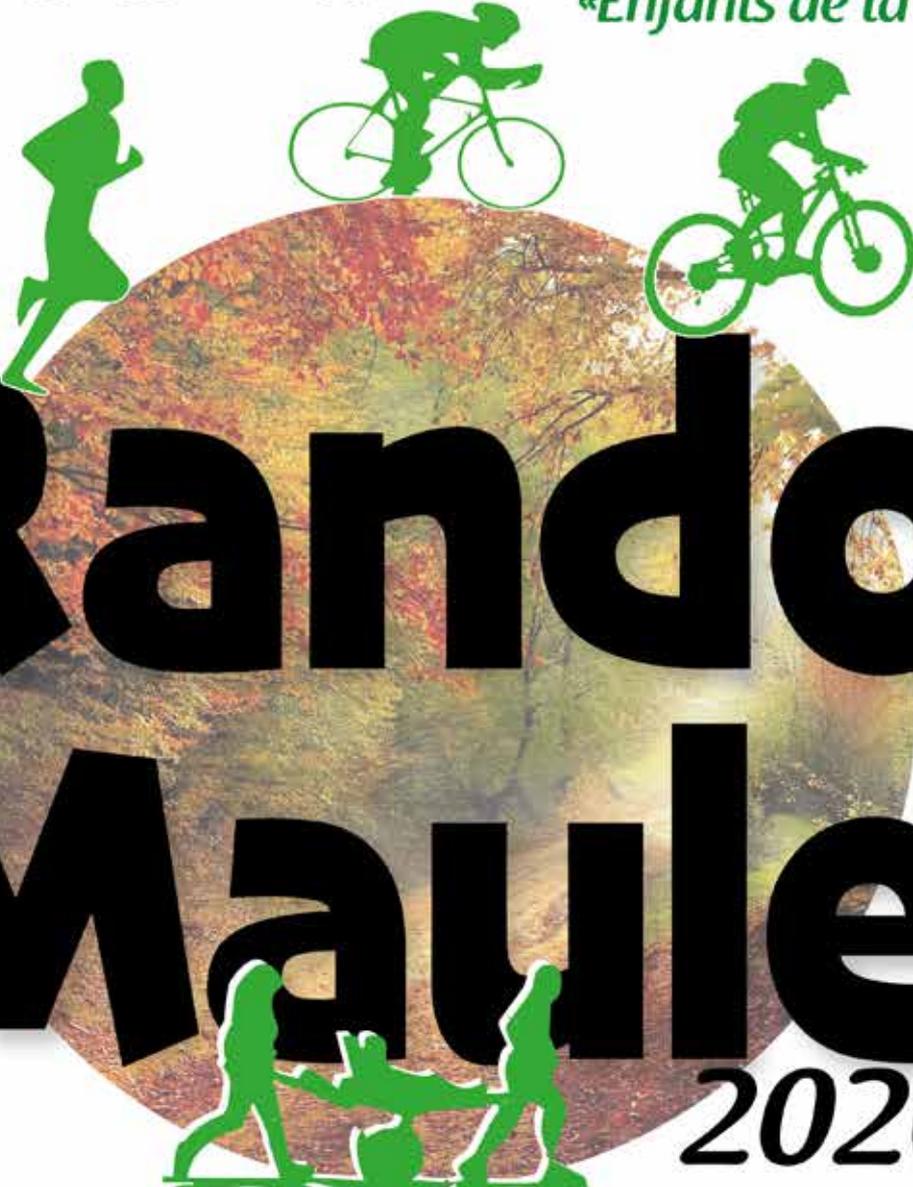


Sylvain PENNANGER

Dim. 25 octobre

Randonnées caritatives !

Au profit de l'association
«Enfants de la Terre»



Rando Maule 2020



RDV salle des fêtes de Maule

Départs échelonnés impérativement :

7h30-8h : vélos route / 8h-9h : VTT / 9h-9h30 : marche

9h30 : inscription foulée et 10h départ



Ville de
Maule

PLUS D'INFOS : contact.mairie@maule.fr et ctm-maule.fr



Yvelines
Le Département



© Pressfoto Freepik

C'est l'heure de la rentrée scolaire !

Chers Parents,

J'espère qu'après cette période éprouvante, angoissante mais aussi riche d'enseignements, vous profitez prudemment de cette trêve. En effet, nous devons rester vigilants.

Je souhaite avant tout revenir sur les décisions et la méthode qui nous ont guidés pour gérer cette crise.

Dès l'annonce du confinement, un pôle d'éducation a été créé et centralisé à l'école Coty élémentaire pour accueillir les enfants des soignants. Nous avons accompagné ce dispositif par l'ouverture des garderies scolaires et du centre de loisirs. Nous avons accueilli gratuitement tous les enfants des soignants, y compris ceux d'autres communes dans l'incapacité d'ouvrir leurs structures. Nous avons également mis à disposition des tablettes pour les familles qui n'étaient pas dotées d'ordinateur.

Immédiatement après l'annonce du déconfinement, une cellule de crise s'est organisée. Tous les acteurs concernés, que je remercie très chaleureusement (les directeurs d'écoles, les services municipaux et les associations de parents d'élèves), se sont mobilisés munis des 62 pages de règles sanitaires et de recommandations à respecter. Nous avons tout d'abord très vite constaté que la capacité d'accueil dans les écoles était divisée par deux voire trois pour observer ces préconisations.

Dans un premier temps, nous avons décidé d'ouvrir à nouveau toutes les écoles pour que les enfants retrouvent leurs repères, ainsi que les garderies scolaires et avons proposé des repas froids.

Afin d'intégrer toutes ces mesures très contraignantes et former les animateurs, nous nous sommes laissés une semaine d'observation où nous avons limité l'accueil aux élèves prioritaires. Ensuite, la cellule de crise s'est réunie une à deux fois par semaine pour augmenter progressivement la capacité d'accueil en renforçant au fur et à mesure les structures d'accompagnement (principalement le nombre d'animateurs et le personnel d'entretien).

C'est ainsi que nous avons réussi à accueillir dans les dernières semaines plus de 300 enfants, à temps complet

ou partiel, soit plus de 50% des effectifs totaux dans des conditions sécurisées. Pour les élèves accueillis à temps partiel, nous avons également très rapidement mis en place un accueil à la journée et proposé des activités ludiques, sportives et culturelles.

Pour information, la moyenne nationale pendant cette période a été de l'ordre de 25 à 30% des effectifs.

Une fois l'ouverture des écoles prononcée, c'est plus de 90% des élèves qui ont regagné leur classe à leur grande satisfaction.

SCOLAIRE

Ce contexte exceptionnel ne nous a pas empêchés de préparer la rentrée. Après une négociation engagée depuis novembre 2019, nous avons réussi à obtenir la réouverture d'une classe à Coty maternelle (les effectifs ne le justifiaient pas). Cette décision nous a permis de transférer, avec l'accord des parents concernés, 12 élèves prévus en moyenne section de Charcot maternelle à Coty maternelle, permettant ainsi de revenir à des effectifs raisonnables pour toutes les classes de maternelle.

En revanche, au regard des effectifs, rien ne nous permettait de nous opposer à une fermeture de classe à Coty élémentaire. Quant à Charcot élémentaire, les effectifs seront pour cette rentrée plutôt stables.

Deux projets importants ont été initiés. L'un concerne les cours de natation pour les CM2 : 120 élèves se sont rendus régulièrement à la piscine à partir du mois de décembre 2019 et ce, jusqu'à la fermeture. L'autre concerne un séjour de trois jours sur le thème du débarquement, qui a particulièrement intéressé et enchanté les élèves.

Nous avons assuré, soit totalement, soit partiellement, le financement de ces deux projets.

À l'exception de l'installation des nouvelles chaudières à Charcot maternelle et de la rénovation des toilettes du bâtiment haut de Charcot élémentaire, les travaux d'envergure



© Mihail_fotodeti Pixabay



© AnnaliseArt Pixabay

étant achevés, seule une liste importante de petits travaux de maintenance et de rénovation principalement aux écoles Charcot élémentaire et maternelle sera réalisée pendant les congés.

PÉRISCOLAIRE

Les derniers événements ont renforcé la motivation et la cohésion des équipes. Nous avons prévu de consolider ces acquis et de fédérer les équipes avec de nouveaux projets à destination des 250 enfants inscrits aux activités périscolaires. Nous allons intensifier nos relations avec notre prestataire qui assure la restauration scolaire et qui, à ce jour, nous donne entière satisfaction. Notre objectif est double : augmenter la part de local raisonné, aujourd'hui de l'ordre de 25 à 30%, et celle du bio de 15%.

Nous avons également commencé les études et les chiffrages pour changer les locaux des garderies Maternelle et Charcot élémentaire.

PLANÈTE JEUNES ET CENTRE DE LOISIRS

Nous avons laissé fermé Planète jeunes et limité la capacité d'accueil du centre de loisirs pendant toute la période de confinement, nous avons jugé les règles sanitaires concernant ces structures confuses et surtout incohérentes avec celles imposées pour les écoles. Dès le déconfinement prononcé, l'activité de ces deux structures est répartie normalement. L'expérience d'accueillir les CM2 à Planète jeunes plutôt qu'au centre de loisirs s'est renouvelée cette année avec succès. Ce sont près de 40 jeunes certaines semaines qui, indépendamment de leur âge, ont partagé des loisirs avec joie et dans l'harmonie.

Les ateliers HIP HOP reprendront à la rentrée ainsi que les cours de théâtre pour enfants et jeunes adolescents sous la direction d'un nouveau professeur après une interruption d'un an.

Dès la rentrée, nous allons travailler au niveau de l'intercommunalité sur le projet d'agrandissement du centre de loisirs.

TRANSPORT SCOLAIRE

Pendant toute la période de confinement, nous avons travaillé avec l'équipe de direction du collège et adapté l'organisation des transports pour répondre à leur demande d'accueillir les élèves à la demi-journée.

Comme chaque année, nous rencontrons des difficultés pour l'édition des cartes scolaires. Cette année encore, nous avons limité le coût de la carte à 50 € pour les collégiens et maintenu la gratuité pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires. Pour information, le coût réel par élève est proche de 900 €, financé par la région, le département et la commune.

SOUTIEN

Nous poursuivons notre soutien au collège par le financement de livres, de sorties et de projets, telle que la micro-entreprise.

La gestion des gymnases du Radet étant également assurée par le syndicat, nous avons changé le tapis de protection pour la gymnastique aux agrès.

Chers parents, à l'heure où je vous écris, je ne connais pas encore les contraintes qui nous seront imposées ou non pour la rentrée. Sachez que nous sommes prêts désormais à faire face à des situations complexes. Toutefois, j'espère vivement que nous vivrons une rentrée et une année sereine pour vous et vos enfants.

Alain SENNEUR

Adjoint au Maire,
délégué aux affaires scolaires,
périscolaires et à la jeunesse
Président du Syndicat Mixte



L'ACAPLM
organise

FÊTE DES COMMERÇANTS MAULOIS

Du 09 au 13 septembre 2020
NOCTURNE LE VENDREDI
jusqu'à 21h

1ère ÉDITION



TOMBOLA

UN VÉLO
ÉLECTRIQUE
ET DES BONS
D'ACHATS À GAGNER !!!



**BILLETS DE TOMBOLA À 5€ EN VENTE
DÈS LE 1ER SEPTEMBRE CHEZ VOS COMMERÇANTS**



CENTRE DE LOISIRS

AUTOMNE 2020



VACANCES : Du 19 au 30 OCTOBRE 2020

INSCRIPTIONS:

MAULOIS : DU 7 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE 2020

CCGM : DU 21 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE 2020

Pour faire l'inscription de vos enfants pour les vacances il faut :

Remplir la fiche sanitaire jaune 2020-21 (si ce n'est pas déjà fait !)
Envoyer un mail à l'adresse centre-loisirs@maule.fr avec les dates que vous souhaitez réserver, attendre notre confirmation par retour de mail pour être certain que votre demande a bien été prise en compte.

NE SUPPRIMEZ PAS VOS MAILS TANT QUE VOUS N'AVEZ PAS RECU NOTRE REPONSE.

ANNULATION SANS FACTURATION JUSQU'AU 4 OCTOBRE 2020

Attention vous ne pouvez réserver qu'après avoir constitué le dossier d'inscription auprès de la direction du Centre de Loisirs de Maule.

Tel: 01.30.90.80.79

TRIBUNE LIBRE

ESPACE D'EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS A LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Chères Mauloises, chers Maulois,

Tous les membres de la liste Générations Citoyennes 2020 tenaient à vous remercier pour votre soutien lors des dernières élections municipales qui se sont tenues dans un contexte inédit avec un taux d'abstention record de 60,97% (il était de 43,11% lors des élections de 2014).

Grâce à vous, nous avons obtenu 4 sièges au Conseil Municipal. Ainsi, William Falchetto, Delphine Thieblemont, Brice Letacq et Amina Dembri-Cohen sont heureux de vous représenter pour les six années à venir. Avec les moyens qui seront donnés à l'opposition, nous avons à cœur de tenir nos engagements basés sur la transparence et l'initiative citoyenne. Nous souhaitons être force de propositions et nous veillerons à ce que notre belle commune reste fidèle à ce que nous tous, habitants, commerçants, y avons toujours aimé, afin d'y maintenir ce précieux art de vivre et notre fierté d'être maulois.

La déclaration de William Falchetto lors du conseil d'installation, que vous pouvez retrouver sur notre page Facebook, pose les bases de notre engagement et de notre volonté d'être les acteurs d'une politique positive, constructive et citoyenne tournée vers et pour les Mauloises et Maulois.

Pour que cet élan citoyen fasse sens, nous vous invitons à vous rapprocher de nous afin de nous faire part de vos idées, suggestions et remarques concernant notre ville à laquelle nous sommes tous attachés.

Amitiés.



William FALCHETTO

Conseiller municipal

Pour la liste Générations Citoyennes 2020

Bonjour à tous

Dans le numéro de juillet/août, nous nous réjouissons que la commune (se joignant à l'action de plusieurs associations) ait demandé à la Chambre d'Agriculture des Yvelines d'instaurer dans la «Charte d'engagements» prévue par le code rural, un délai de prévenance lorsque les agriculteurs prévoient d'épandre des pesticides, afin que les habitants qui le désirent puissent recevoir un SMS d'avertissement et rentrer leur linge et les jouets, fermer leurs fenêtres, couper les VMC etc... pendant la pulvérisation.

Vous êtes nombreux à demander quand ce système sera mis en place, afin de vous inscrire pour recevoir ces SMS d'alerte. La concertation publique s'est achevée le 15 juin et la Chambre d'Agriculture avait 2 mois pour transmettre au Préfet son projet de Charte amendé. Le préfet a ensuite 2 mois pour valider la Charte ou la retoquer. À l'heure du bouclage de ce Maule-Contacts, nous n'avons pas encore de nouvelles. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant sur notre page Facebook.

Par contre, nous avons été déçus par le projet final de la Maison Médicale chaussée Saint Vincent : en effet, il ne tient pas du tout compte du dérèglement climatique ! Les 20 arbres adultes existant sur le terrain vont être supprimés, le pourtour du bâtiment sera entièrement dallé ou goudronné, et la toiture de plus de 800 m² est prévue en zinc. Tel qu'il est ainsi conçu, ce projet va créer un point chaud non négligeable dans la ville.

Pourtant, 3 pans de toiture sur 4 sont exposés au soleil et il y avait là matière à utiliser les « tuiles solaires » photovoltaïques mates à l'esthétique très proche du zinc (avec une telle surface de toiture, on produit de l'énergie pour 20 ménages de 4 personnes, c'est à dire une grande partie des besoins du bâtiment). Contrairement aux panneaux solaires standards brillants rajoutés sur les toits, les « tuiles solaires » servent directement de toiture, ce qui allège le poids, et existent en version mate ce qui permet leur utilisation dans les beaux villages (voir photos sur notre page facebook).

Nous avons également suggéré de conserver un maximum d'espaces de terre arable sur le parvis afin que de la végétation basse tempère la chaleur de la dalle (les petits arbres replantés mettront longtemps à faire de l'ombre) mais nos suggestions ont été, en l'état, écartées.

Voici chers Maulois quelques éléments qui méritent d'être rappelés et qui répondent au point de vue exposé par Aline READ, conseillère municipale d'opposition.

Tout d'abord rappelons que la maison médicale est financée à 100% par le Conseil Départemental des Yvelines (CDY) et sous son contrôle.

- Cet équipement doit donc s'inscrire dans le référentiel technique et fonctionnel des maisons médicales du CDY (cadre général qui impose notamment la mise en œuvre de solutions architecturales et techniques simples et éprouvées pour une exploitation-maintenance aisée et économe).

- Le programme technique et fonctionnel, après deux ans (2017-2018) de concertation, définit les objectifs de l'opération établis par le Département avec les professionnels de santé, le laboratoire d'analyses médicales, Terres d'Yvelines, Territoire d'Actions Départementales (TAD) et la commune. Le projet a ensuite été co-construit non seulement avec les futurs utilisateurs de l'équipement mais aussi l'architecte des bâtiments de France (ABF), le CDY et la commune (2019 et début 2020).

C'est donc un projet qui a demandé un travail long, réfléchi et complexe et qui ne peut se réduire à l'analyse d'une simple couverture.

Soulignons également que cet équipement s'accompagne :

- d'un parvis planté d'arbres pour mettre en valeur l'équipement et pour assurer une meilleure insertion du projet dans le site existant et son environnement
- du réaménagement de l'entrée de la place Henri Dunant (place des fêtes) avec la création d'un parking pour les usagers.

Par ailleurs précisons que le choix du zinc (concerté entre le Maître d'œuvre, CDY, ABF et commune) a été fait en raison du programme, de la matérialité du site et du projet architectural (matériaux pérennes, esthétiques).

- On nous parle d'un point chaud ! Définition générale : « un point chaud est un endroit où la température est particulièrement élevée, comparée à son environnement ».

- Pour qui cela pourrait être un point chaud ? Il n'y a pas d'habitations à proximité de la maison médicale (et rappelons qu'on se situe à Maule dans un espace ouvert et non à Paris où la problématique est toute autre).

- Point chaud ? Pas plus chaud que les couvertures existantes autour du projet. De surcroît, avec un zinc clair, il n'y aura pas de point chaud.

- Le choix d'un parvis minéral avec des arbres est un choix à la fois urbain, esthétique, fonctionnel et réglementaire (accessibilité de la voirie et des espaces publics).

Enfin le programme ne prévoit volontairement pas d'alimentation en énergie électrique photovoltaïque pour à la fois des raisons techniques, économiques, d'entretien et de maintenance.

Le fruit de ces trois ans de concertation et de travail préparatoire méritait d'être rappelé au moment de la réalisation de ce bel équipement.

Bien à vous.

Laurent RICHARD

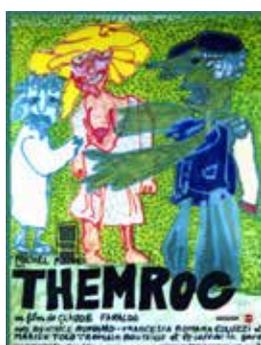
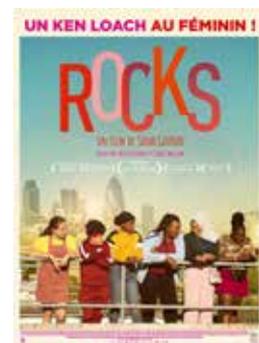
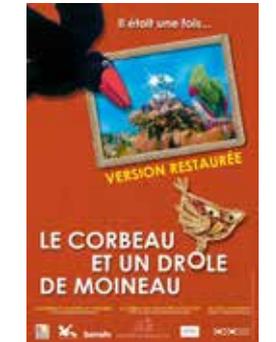
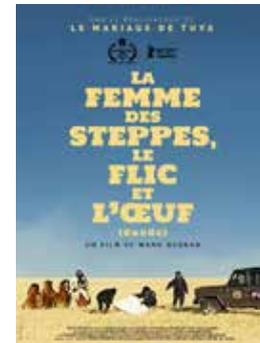
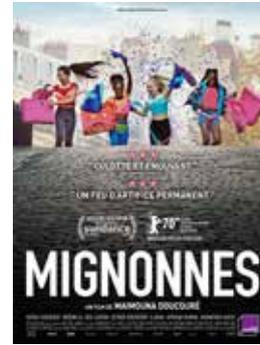
Pour le groupe majoritaire « Ensemble Pour Maule »

Liste
Ensemble pour Maule

Vue de la future maison médicale



Consultez le programme du cinéma sur les deux sites Internet :
<http://www.cinema-les2scenes.com> ou sur CCGM : www.cc-gallymauldre.fr



Cinéma intercommunal
«Les 2 Scènes»
 Place Henri Dunant
 78580 Maule
 Tél.: 01 34 75 08 98
cinema@maule.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE MAIRIE



Ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

Samedi de 9h à 12h

☎ 01 30 90 49 00

Fax. 01 30 90 96 48

www.maule.fr

contact.mairie@maule.fr

Les services de la mairie

Affaires générales	☎	01 30 90 49 18
Urbanisme	☎	01 30 90 49 09
Scolaire	☎	01 30 90 49 11
Guichet unique	☎	01 30 90 49 03
Communication	☎	01 30 90 49 12
	☎	01 30 90 49 17
Services Techniques	☎	01 30 90 49 06
	☎	01 30 90 41 64

C.C.A.S

(Centre communal d'action sociale)

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h.

Permanence téléphonique les après-midi.

☎ 01 82 86 01 71

ccas.maule@wanadoo.fr

CRÈCHE FAMILIALE

Accueil et renseignements à la Maison Pierre

PECKER tous les jours

de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 01 82 86 01 73

creche.maule@wanadoo.fr

PERMANENCES

Le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous.

Secrétariat du Maire : ☎ 01 30 90 41 63

Adjoints de permanence le samedi matin
(sur RDV) de 9h à 12h30

À NOTER

HEURE D'HIVER

ATTENTION HEURE D'HIVER

Dans la nuit du 24 au 25 octobre,
changement d'heure. Pensez à reculer vos
réveils : à 3h du matin il sera 2h !



HORAIRES DES MESSES

SEPTEMBRE		Samedi soir 18h30		dimanche 11h	18h30
D. Ord 23	5/9	Thiverval	6/9	Maule	Beynes
D. Ord 24	12/9	Aulnay/Mauldre	13/9	Maule	Beynes
D. Ord 25	19/9	Maule	20/9	Maule	Beynes
D. Ord 26	25/9	Les Alluets le Roi	26/9	Maule	Beynes
OCTOBRE		Samedi soir 18h30		dimanche 10h30	18h30
D. Ord 27	3/10	Bazemont	4/10	Maule	Beynes
D. Ord 28	10/10	Montainville	11/10	Maule	Beynes
D. Ord 29	17/10	Mareil/Mauldre	18/10	Maule	Beynes
D. Ord 30	24/10	Herbeville	25/10	Maule	Beynes
NOVEMBRE		Samedi soir 18h		dimanche 10h30	18h
TOUSSAINT	31/10	Confessions à Maule	1/11	Maule	Beynes



